

Résumé de la conférence de presse donnée par le cardinal Fernández

- Il a indiqué qu'il faut continuer à parler, à propos de Medjugorje, de « supposés voyants » et de « supposés messages » (*presunti*).

- Le *Nihil obstat* donné par le Dicastère pour la Doctrine de la Foi est motivé par des considérations d'ordre pastoral. Les fruits spirituels nombreux et durables liés à Medjugorje (commuions, conversions, confessions, vocations) font de Medjugorje une oasis de paix et de foi » selon l'expression du visiteur apostolique présent sur place. En conséquence, le culte public à *Reine de la Paix* (titre sous lequel la Vierge Marie s'est présentée à Medjugorje) et les pèlerinages sont autorisés, mais le *Nihil obstat* ne s'applique pas aux supposés messages.

- La « fréquence » des messages délivrés à Medjugorje étonne. « Beaucoup n'ajoutent rien » aux messages déjà délivrés.

- « La plus grande partie des messages » ont un « beau contenu » et sont le reflet de l'enseignement de l'Évangile. Mais quelques autres (« *altri pochi* ») contiennent des imprécisions ou des erreurs théologiques. Il y a des messages « qu'on ne peut pas prendre au sérieux ».

- L'ensemble des messages ne peut être considéré comme une « révélation privée », ayant une origine surnaturelle certaine.

- Le charisme dont bénéficieraient les supposés voyants est une *gratia gratis data* (une grâce donnée gratuitement), elle n'est pas une *gratia gratum faciens* (grâce qui sanctifie), d'où le comportement inadéquat ou imparfait que certains supposés voyants ont pu avoir ou pourraient avoir à l'avenir.

- Les messages qui seront délivrés à l'avenir et les messages anciens non encore connus (notamment les supposés « secrets » reçus par chacun des voyants), ne pourront être publiés qu'avec l'autorisation du visiteur apostolique présent à Medjugorje.

- Le cardinal Fernández a demandé au pape si à l'avenir, notamment quand les supposées apparitions seront terminées, il serait possible que les faits de Medjugorje soient déclarés surnaturels. Le pape François a répondu : *No, per niente* (« Pas du tout »).

Yves Chiron